



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 2 juillet 2014, à 18 h 45**

Sont présents : MM. Hans Gruenwald Jr., maire
Yannick Sauvé, conseiller
Archie Martin, conseiller
Michel Sauvé, conseiller
André Boucher, conseiller
Danny Lalonde, conseiller
Mario Gauthier, conseiller

Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*, tous les membres du conseil municipal de la Municipalité de Rigaud étant présents à la salle du conseil municipal sise au 10, rue Saint-Jean-Baptiste E., le 2 juillet 2014, à 18 h 45, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue d'une séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. PIIA – 458-466, chemin de la Grande-Ligne – rénovation du stationnement – lot 4 474 835 – zone C-138 ;
2. Période de questions ;
3. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h 45 par Hans Gruenwald Jr., maire de Rigaud. Chantal Lemieux, greffière adjointe, fait fonction de secrétaire.

2014-07-208 PIIA – 458-466, chemin de la Grande-Ligne – rénovation du stationnement et à l'aménagement paysager – lot 4 474 835 – zone C-138

Considérant les plans et les photos déposés;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour la zone C-138;

Il est proposé par Yannick Sauvé et unanimement résolu que, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande de PIIA relative à la rénovation du stationnement et à l'aménagement paysager au 458-466, chemin de la Grande-Ligne – lot 4 474 835 – zone C-138, le tout tel que les documents déposés à la condition suivante :

- Qu'une case de stationnement située à l'ouest de l'entrée soit enlevée pour des questions de sécurité et ainsi permettre l'élargissement de l'allée commune.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.



Procès-verbaux de la Municipalité de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la Salle du conseil le 2 juillet 2014, à 18 h 45

2014-07-209 Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Yannick Sauvé et résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Chantal Lemieux
Greffière adjointe